

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 2 FEVRIER 2023

Nombre de membres :

 En exercice : 59
 Présents : 39
 Pouvoirs : 13
 Votants : 50

Date de convocation et d'affichage :

27 janvier 2023

Numéro :

D20230202_010

Objet :

Approbation de l'avant-projet définitif (APD) relatif à la construction d'un multi-accueil 66 places et d'un relais petite enfance à Châtillon-sur-Chalaronne

L'an deux mille vingt-trois, le 2 février, à 19 heures 30, le Conseil de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente à Saint Germain sur Renon, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS.

COMMUNES	DELEGUES		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
ABERGEMENT-CLEMENCIAT	Daniel	BOULON	x		
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	x		
BIRIEUX	Cyril	BAILLET	x		
BOULIGNEUX	Laurent	COMTET	x		
CHALAMONT	Roseline	FLACHER	x		
	Thierry	JOLIVET	x		
	Stéphane	MERIEUX	x		
CHANEINS	Patrice	FLAMAND		x	
CHATENAY	Evelyne	BERNARD	x		
CHÂTILLON LA PALUD	Gilles	DUBOIS	x		
	Chantal	BROUILLET		x	G. DUBOIS
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	x		
	Sylvie	BIAJOUX		x	F. BAS-DEFARGES
	Michel	JACQUARD	x		
	Fabienne	BAS-DEFARGES	x		
	Pascal	CURNILLON	x		
	Bernadette	CARLOT-MARTIN		x	P. CURNILLON
	Jean-François	JANNET	x		
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	x		
CRANS	Françoise	MORTREUX	x		
DOMPIERRE SUR CHALARONNE	Didier	MUNERET		x	D. BOULON
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Cyrille	RIMAUD		x	
LAPEYROUSE	Gilles	DUBOST	x		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	x		
MARLIEUX	Chantal	DESSERTINE	x		
MIONNAY	Henri	CORMORECHE		x	
	Émilie	FLEURY	x		
	Jean-Luc	BOURDIN		x	

MONTHIEUX	Philippe	PAILLASSON	x		
NEUVILLE LES DAMES	Michel	CHALAYER	x		
	Rachel	RIONET		x	M. CHALAYER
RELEVANT	Christiane	CURNILLON	x		
ROMANS	Jean-Michel	GAUTHIER	x		
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	x		
	Evelyne	ESCRIVA	x		
	Pascal	GAGNOLET		x	E. ESCRIVA
SAINT ANDRE LE BOUCHOUX	Alain	JAYR	x		
SAINT GEORGES SUR RENON	Sonia	PERI	x		
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER	x		
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE	x		
	Patricia	ALLOUCHE		x	D. PETRONE
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	x		
SAINTE OLIVE	Thierry	PAUCHARD		x	L. COMTET
SAINT PAUL DE VARAX	Cédric	MANCINI	x		
	Evelyne	ABRAM-PASSOT		x	C. MANCINI
SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS	Marcel	LANIER		x	A. JAYR
	Martine	MOREL-PIRON		x	S. PERI
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER		x	L. LOREAU
SULIGNAT	Alain	GENESTOUX		x	
VALEINS	Frédéric	BARDON	x		
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY	x		
VILLARS LES DOMBES	Pierre	LARRIEU	x		
	Isabelle	DUBOIS	x		
	François	MARECHAL	x		
	Marie Anne	ROUX		x	
	Didier	FROMENTIN	x		
	Agnès	DUPERRIER	x		
	Jacques	LIENHARDT		x	JM. GAUTHIER
VILLETTE SUR AIN	Jean-Pierre	HUMBERT		x	

Secrétaire de séance élu : **Jean-Paul COURRIER**

Rapporteur : **Evelyne ESCRIVA**

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Commande Publique,
Vu la délibération n°D2020_10_10_214 du 4 octobre 2022,

Dans la perspective de la construction d'un multi-accueil 66 places et d'un relais petite enfance à Châtillon-sur-Chalaronne, un concours a été lancé par la Communauté de Communes de la Dombes pour la désignation d'un maître d'œuvre.

Par délibération n°D2022_10_10_214 du 4 octobre 2022, le marché public de maîtrise d'œuvre relatif à la construction d'un multi-accueil 66 places et d'un relais petite enfance à Châtillon-sur-Chalaronne a été attribué à l'équipe dont le mandataire est L'ATELIER ARCHITECTES et constituée des cotraitants suivants : TPF INGENIERIE – Auvergne-Rhône-Alpes / ARKHÉ & co pour une rémunération globale forfaitaire et provisoire de 506 695 € HT.

Le coût prévisionnel des travaux à 3 260 000 € HT (Valeur avril 2022).
L'opération concerne la création d'un bâtiment de 1 150 m² ainsi que l'aménagement des jardins, préau et abords du site.

Les estimations financières comprennent :

- La construction du pôle petite enfance,
- La conception des équipements intégrés à l'architecture du bâtiment, notamment le mobilier spécifique à une crèche (espace de change et signalétique)
- Les équipements pour la restauration des enfants,
- Les travaux d'aménagements extérieurs, à savoir l'aménagement des cours et des abords de l'équipement, ainsi que l'aménagement de 30 places de stationnement,
- Le raccordement aux réseaux.

Budget prévisionnel

Rendu concours 3 260 000 € - *Date de valeur* : Avril 2022

Montant contrat (date de valeur septembre 2022) : 3 571 838,00 € HT,

Augmentation hors modifications de programme : + 4,9%.

Modifications par rapport au programme / concours : TOTAL = 121 700 € HT

- Réception de l'étude géotechnique G2. Il est prévu la fondation du bâtiment par radier général sur couche de forme de 60 cm d'épaisseur, en remplacement de fondations superficielles avec plancher bas en dallage, compris sur-profondeur de terrassements. **+ 64 000 € HT**

- Ajout d'un bureau dans la cuisine (Compléments en ventilation, 1 porte, 1 fenêtre, cloison) : **+ 3 400 € HT**

- Ajout de la vidéosurveillance dans les dortoirs (caméras, écrans, ...) : **+ 25 000 € HT**

- Pour la cuisine, ajout d'un chariot pour les bébés, de cellules de refroidissements, d'une armoire négative et d'une plonge, modification du nombre de niveaux du four et de la cellule de refroidissement : **+ 15 300 € HT**

- Clôture en serrurerie sur rue : **+ 14 000 € HT**

Options

- Garde-corps sur toitures végétalisées : Il est prévu en base des lignes de vies pour protection des toitures végétalisées. Cette option consiste au remplacement de ces lignes de vie par des garde-corps fixes en périphérie des toitures végétalisées : **35 000 € HT**

- Garde-corps sur toiture zinc du haut du R+1 : De même cette option consiste au remplacement des lignes de vies par des garde-corps fixes sur la toiture zinc comportant des panneaux photovoltaïques en toiture du haut du R+1 : **13 000 € HT**

- Création d'une aire de retournement au bout du chemin de l'arboretum permettant le passage des camions poubelles (terrassements, couche de formes voirie lourde, enrobé, bordures, engazonnement du centre, raccordement sur voirie existante) : **38 000 € HT**

- Réfection de la voirie du chemin de l'arboretum devant le pôle enfance : **50 000 € HT**

- Variante sur le stationnement extérieur permettant la création de places côté pôle enfance. Cette option nécessite le busage du fossé sur une longueur complémentaire de 57 ml par rapport à la base et la création de deux places de parking supplémentaires : **66 000 € HT**

- Simulation avec des panneaux photovoltaïques sur l'ensemble des toitures.

Cette option n'est pas conseillée dans le cadre du projet : **232 000 € HT**

- Récupération d'équipements de la cuisine actuelle Tom Pouce : **- 11 600 € HT**

- Modifications équipements de cuisine : **- 7 600 € HT**

Optimisations du projet

Montant total des travaux en € HT : 3 870 000,00 € - *Date de valeur : janvier 2023*

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'approuver l'Avant-Projet-Définitif tel que présenté,
- D'approuver le budget prévisionnel de l'opération,
- D'autoriser Madame la Présidente à signer tout document nécessaire à la poursuite du projet.

Le Conseil communautaire

après en avoir délibéré, décide par 50 voix pour et 2 abstentions :

- **D'approuver** l'Avant-Projet-Définitif tel que présenté,
- **D'approuver** le budget prévisionnel de l'opération,
- **D'autoriser** Madame la Présidente à signer tout document nécessaire à la poursuite du projet.

Ainsi fait et délibéré, le 2 février 2023

La Présidente,
Isabelle DUBOIS

